Numéro 6 / décembre 2013

Initiative actualité de protection

Initiative populaire fédérale

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire

Propos sur l'initiative populaire

Ulrike Walker,
Co-présidente

La première étape est franchie!

L'initiative populaire «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire» a abouti! Dans les jours qui viennent, c'est au bas mot 110 000 signatures légalisées qui seront transmises à la chancellerie fédérale, à Berne. C'est un grand succès! Cela nous emplit de fierté et, surtout aussi, de gratitude! Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui, ces derniers mois, ont soutenu cette initiative populaire et collecté des signatures.

Tout n'a pas toujours été rose pour cette initiative populaire. Quand, peu avant que ne se soit écoulée la moitié du temps imparti pour la collecte, seules 43 000 signatures légalisées se trouvaient réunies, nous dûmes prendre une série de mesures d'urgence: on décida d'organiser sur-le-champ des stands dans au moins 10 villes en même temps. Cela se fit en huit samedis, et chaque fois, plus de 100 personnes se mirent à disposition et collectèrent des signatures, sous la pluie ou le soleil, par un froid glacial ou sous la canicule! C'est à eux que nous devons très directement 20 000 signatures.

Nous avons également décidé de lancer l' „action envoi en nombre", qui permit à des bienfaitrices et bienfaiteurs d'envoyer une liste de signatures aux foyers d'une commune ou région donnée. Cette action elle aussi fut couronnée de succès. Environ 600 000 listes de signatures trouvèrent ainsi le chemin des boîtes aux lettres.

Mais à présent, notre initiative est devenue une solide composante de la politique du pays. Maintenant déjà, elle développe un effet protecteur pour nos enfants et adolescents. Car désormais, dans tous le pays, notre initiative populaire sera elle aussi l'aune à laquelle les directions des écoles mesureront ce qu'elles font. Dans deux ou trois ans, la votation sera au programme. Et personne ne pourra la négliger!

Un très chaleureux merci à tous ceux qui, par leur signature et leur engagement, ont contribué à ce que notre initiative aboutisse!

Ulrike Walker
Co-présidente

L'éducation sexuelle est plus que

L'éducation sexuelle est depuis toujours un droit précieux et un devoir parental à prendre au sérieux. Tous les parents ne lui accordent pas le même sérieux. C'est pourquoi, depuis des années, l'école procède à une information sur la sexualité dans les classes du secondaire, à partir d'environ douze ans. Pour certains cercles animés d'intentions politiques et idéologiques, cela ne va pas assez loin: ils demandent maintenant que l'école se charge aussi de l'éducation sexuelle donnée par les parents et introduise, dès l'école maternelle, un programme d'éducation sexuelle obligatoire. C'est contre cela que se défend l'initiative populaire „Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire".

Définitions:

L'éducation sexuelle désigne un ensemble d'informations délivrées au sujet de faits et contextes relatifs à tous les thèmes de la sexualité humaine. L'information sur la sexualité est se fait souvent de manière ponctuelle, plus ou moins en fonction du groupe ciblé. Elle constitue ainsi une partie de l'éducation sexuelle.

L'information sur la sexualité désigne, dans l'éducation donnée aux enfants et adolescents, la partie relative aux questions concernant la sexualité et contribuant à la construction de l'identité sexuelle. L'éducation sexuelle est surtout dispensée aux enfants et adolescents par les parents ou les personnes de confiance.

Le rôle des parents est d'être exemplaires pour leurs enfants, de les préparer à la vie „extérieure", de leur offrir un foyer protecteur, de les éduquer. Et ceci inclut le fait d'apprendre à connaître son propre corps. Au domicile parental, l'éducation sexuelle est marquée par l'état d'esprit dominant, mais aussi, consciemment ou inconsciemment, par l'imitation de modèles et l'identification à ceux-ci.

Dans un passé récent, on a pu constater çà et là que certains établissements scolaires suisses opéraient selon le concept d' „information scolaire sur la sexualité": dans les „sex-boxes" bâloises destinées aux écoles maternelles et aux écoles primaires, il y a par exemple un „Guide d'éducation sexuelle" pour les personnels enseignants, et le „Centre de compétences" (fermé entre-temps) de la Haute école pédagogique de Lucerne a publié un "Document de base pour l'instauration de l'éducation sexuelle dans toute la Suisse" à l'intention des écoles publiques.

Contenu de ces programmes: les enfants doivent être déjà pourvus de „capacités et valeurs les rendant aptes à „vivre avec joie leur sexualité, psychiquement et émotionnellement". Dès l'école maternelle, les enfants devraient, selon ces plans d'études, apprendre ce que signifient „homosexuel", „lesbien", „gay" et „bisexuel", et quels contacts peuvent générer le plaisir. Il est déjà question d' „extase" sexuel, et enfin, ces enfants doivent développer une évaluation des diverses relations.

Les enseignants eux-mêmes devraient suivre des cours et acquérir des compétences les rendant aptes à „éduquer sexuellement" leurs classes composées de 15 à 25 enfants. Il s'agit-là de 15 à 25 adolescents d'évolution et état d'esprit divers. Les enseignants, en règle générale, ne connaissent suffisamment ni le degré d'évolution des enfants, ni l'état d'esprit de leurs familles. Mais ils n'y sont pas obligés, car l' „éducation sexuelle" ne figure pas dans leur domaine de compétences!

La mission de l'école est et doit rester de transmettre aux enfants, à partir d'un certain âge, un savoir et des informations sur la reproduction et le développement humains. Il s'agit d'informations sur la sexualité en matière biologique, dans le cadre de laquelle on peut aussi transmettre des informations importantes concernant la santé. Celles-ci sont déjà proposées par les écoles, afin que même les enfants ne recevant à la maison qu'une éducation sexuelle insuffisante puissent acquérir un savoir approfondi.

Par là même, les limites sont clairement définies entre l'éducation sexuelle et l'information sur la sexualité. L'éducation sexuelle est l'affaire des parents, et l'école, avec l'information sur la sexualité, est complémentaire, principalement à partir du secondaire. En revanche, les BD "X" subventionnées par l'Etat, les „sex-boxes" au contenu nauséabond, les exercices impliquant des pratiques sexuelles ainsi que les films pornographiques n'ont rien à faire à l'école. Maintenir cet ordre des choses, et au besoin le rétablir, c'est ce qui, dans les prochaines années, sera la mission de l'initiative populaire „Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire". ■

e l'information sur la sexualité

110 000 signatures ont exigé un engagement total

La collecte de signatures pour l'initiative populaire «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire», contre toute attente, fut ardue. Quand, après qu'on eut dépassé la moitié du temps imparti pour la collecte, le nombre des signatures récoltées s'écarta de plus en plus de la courbe prévisionnelle et que celui des signatures non valables augmenta, il y eut un moment où la collecte semblait avoir échoué. Mais le Comité de l'initiative prit une série de mesures d'urgence et put tourner la page: grâce à la mobilisation d'un grand nombre de collectrices et de collecteurs!

D'ordinaire, la première moitié du temps imparti à la collecte pour une initiative populaire apporte nettement plus de signatures que la seconde. Car dans celle-ci, habituellement, il devient de plus en plus difficile de réunir des signatures, et le nombre de celles qui sont données deux fois augmente en très forte proportion.

Il en alla tout autrement pour cette initiative populaire: La première moitié du temps de collecte prit un tour ardu: Au début, beaucoup de citoyennes et de citoyens pensèrent qu'ils avaient déjà signé pour cette initiative. C'est seulement au cours d'un dialogue que, souvent, il s'avéra que ce n'était pas cette initiative qu'ils avaient signée, mais une pétition contre l'éducation sexuelle à l'école obligatoire, lancée par ailleurs. Mais comme une pétition n'est pas la même chose qu'une initiative populaire, ils pouvaient quand même donner leur signature.

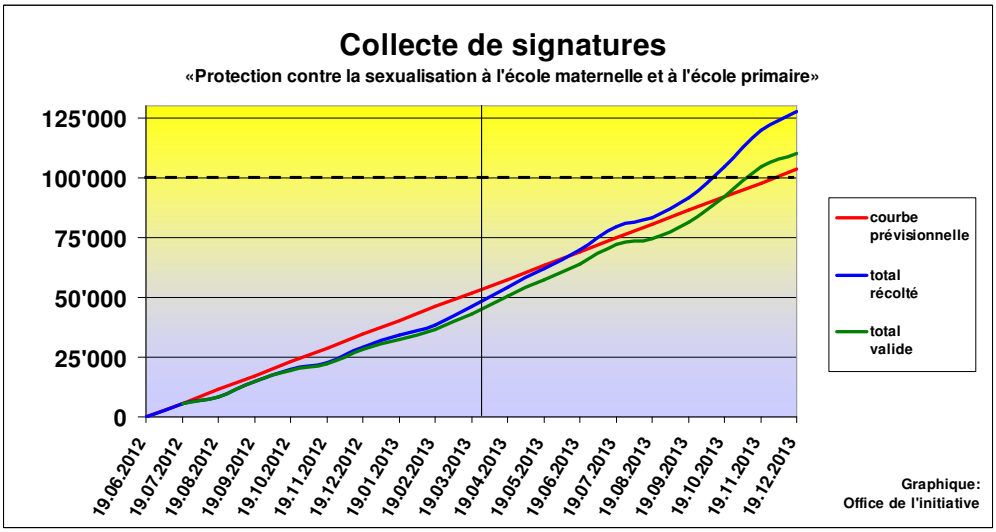

Quand, au début de février 2013, dans les statistiques de la collecte de signatures, apparut déjà, par rapport à la courbe prévisionnelle (en rouge) un manque d'environ 10 000 signatures, il fallut convoquer une réunion de crise. Première mesure: on décida de mettre en place des stands pour les collectes. C'est par des températures en dessous de zéro que les premiers stands se tinrent. Bientôt, c'est jusqu'à 150 personnes qui s'y joignirent à chaque journée de collecte, réunissant jusqu'à 3000 signatures par jour.

Les collectes furent faites dans les villes suivantes: Aarau, Altdorf/UR, Bâle, Berne, Bienne, Brigue, Bulle, Bellinzona, Coire, Einsiedeln, Fribourg, Genève, Hochdorf, Lausanne, Lugano, Lucerne, Olten, Sierre, Sion, Soleure, Saint-Gall, Wattwil et Zurich.

D'autres mesures furent décidées: l'envoi en nombre, grâce auquel des listes de signatures pouvaient, par voie postale, être envoyées à tous les foyers de villages entiers, de villes et de régions. Plus de 600 000 listes de signatures parvinrent ainsi dans les boîtes aux lettres de la population. En outre, six furent sélectionnées pour inclure en supplément une liste se signatu-re adressée aux lecteurs. Ces revues eurent un tirage total de 250 000 exemplaires.

Ces actions, ainsi que d'autres, ont contribué au succès de la collecte. Il faut évoquer tout parti-culièrement les 1000 personnes et plus qui, dans des enveloppes et des paquets, ont remis les signatures qu'elles avaient récoltées et ont ainsi contribué significativement au succès de la col-lecte. À toutes et à toutes, un chaleureux merci!

Maintenant, le Bureau de l'Initiative fait savoir que toutes ces mesures ont impliqué des frais élevés. L'authentification des signatures récol-tées ainsi que la correspondance avec l'adminis-tration de 2500 communes dans toute la Suisse, de même que le traitement de plusieurs milliers de commandes de listes de signatures ont aussi laissé un trou dans la caisse du Comité de l'Initiative. Les dernières dépenses n'ont pu être financées que par une avance de la part d'un ami de l'initiative populaire. C'est pourquoi, par cette circulaire, le Comité de l'Initiative demande à tous les sympathisants et amis de l'initiative populaire une aide sous forme d'un petit don supplémentaire, afin que, une fois les signatures déposées à Berne, il ne subsiste plus de trou dans la caisse de l'initiative populaire. Pour cela aussi, nous vous remercions chaleureusement!

1500 signatures et leur histoire:

Un moment d'inattention qui ne fut pas sans conséquences

Un jeune collecteur a été victime d'une douloureuse mésaventure: Dans un moment d'inattention, descendant du train, il y a laissé un paquet contenant les signatures récoltées des semaines durant. Quand il s'en rendit compte et fit demi-tour, le train prenait déjà de la vitesse. En dépit de tous ses efforts, il n'a pas réussi à rentrer en possession desdites signatures. À ce jour, on n'en a aucune nouvelle.

Imaginez: un collecteur de signatures assidu, zélé au possible, et motivé, qui met à profit chaque minute de son temps libre pour récolter le plus possible de signatures en faveur de l'initiative populaire «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire». Il n'hésite pas à sonner à la porte d'inconnus, d'aborder dans le train ou dans la rue des gens qu'il ne connaît pas, et aussi, pendant le repas de midi, d'aller à la pêche aux signatures au restaurant. Ce collecteur de signatures réussit, en une seule journée, à trouver de 70 à 100 personnes qui adhèrent eux aussi à sa cause et donnent leur signature. Fatigué mais content, chaque soir il rentre à la maison.

Quand, un jour, il convient, avec un représentant du Comité, de remettre à celui-ci les signatures récoltées, il monte dans un train de banlieue, la S-Bahn. Il a avec lui un carton empli des signatures récoltées, et il dépose celui-ci sur le siège se trouvant près de lui. La chaleur du wagon, la satisfaction d'avoir fourni une grande contribution à la collecte de signatures, ainsi que des soucis personnels qui l'oppressent ce jour-là, font que ses pensées se mettent à errer çà et là, échappant à son contrôle.

Quand, surprise, le train parvient rapidement au point d'arrêt convenu, le collecteur saisit vivement sa veste et se précipite hors du train. Il cherche l'endroit convenu pour rencontrer le représentant du Comité. Et soudain, horrifié, il pile net: où est le carton avec les signatures?? Il l'a laissé dans le train! Il se retourne et ne voit plus que les feux rouges du train qui s'éloigne. Choqué, atterré, il regarde les feux rouges du convoi. Toutes les tentatives qu'il entreprendra pour rentrer en possession de ces signatures resteront sans succès.

«Maintenant, au sens propre du terme, j'ai raté le train!», pense-t-il, «et ce sera ma faute si l'initiative n'aboutit pas!». «Et pourtant, il s'agit d'une chose si importante, pour le bien de nos enfants!».

Le représentant du comité, quant à lui, doit dissimuler sa déception et faire appel à tout son talent pour consoler ce jeune collecteur et lui faire comprendre une réalité: «Allez, courage mon cher ami, on continue! Ensemble, on peut y arriver!»

Cher collecteur de signatures, grâce à votre assiduité et à celle de tant d'autres, nous avons réussi à rassembler, dans le délai imparti, plus de 110 000 signatures légalisées. En parlant de votre cause, de porte à porte, dans le train et dans la rue, vous avez aidé à aplanir le chemin menant à ce que le peuple, dans les urnes, puisse avoir le dernier mot. Notre grand merci, du fond du cœur: voilà ce qui doit vous être une consolation! ■

Un récolteur de signatures remercie le comité de l'Initiative

info@initiative-de-protection.ch

De: [redacted]
Date d'envoi: Mardi, 22 novembre 2013 16:10
À: info@initiative-de-protection.ch
Objet: l'initiative de protection a abouti! – Merci, et félicitations!

Mesdames et Messieurs du Bureau de l'Initiative,

Félicitations pour la clôture de la collecte, couronnée de succès, et aussi merci beaucoup pour votre immense et généreux engagement en faveur de toute la société – mais surtout pour la sauvegarde des valeurs chrétiennes et des libertés dans notre pays. Je suppose qu'actuellement, sans doute, une très petite minorité de nos concitoyens savent quelle bombe dévastatrice sommeille dans notre bagage (culturel)...

Comme nous ne sommes pas en mesure de récompenser votre engagement comme il convient ou même seulement de vous en dédommager, nous voudrions au moins vous dire sincèrement "Que Dieu vous le rende", et adresser ce vœu „au Ciel"!

Vous avez bien fait votre "Job"! Merci beaucoup!

Avec tout mon respect,

[redacted]

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire

Le Comité de l'Initiative vous souhaite un **joyeux Noël** et une **bonne année nouvelle!**

Merci de nous aider par un don, sur: CP 70-80 80 80-1

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / **Abo**: CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / **Edition et rédaction**: Comité interpartis «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire», case postale, 4011 Bâle, **Tél.** 061 702 01 00, **Fax** 061 702 01 04, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, **Compte postal**: 70-80 80 80-1 / © **Comité d'initiative** / **Maquette et photographie**: GOAL AG für Werbung und Public relations, 8600 Dübendorf / **Impression**: Engelberger Druck AG, 6370 Stans.